

[Text]

si rationalisation veut dire fermeture de bureaux de poste en milieu rural, c'est une autre chose.

On sait que le programme de la Société a deux volets. Le premier est la rationalisation du service postal. Il est dit dans le rapport de 1990 que l'on se devait de fermer les 5 221 bureaux de poste ruraux et les 734 bureaux de poste urbains.

Je pense qu'en faisant cela, on s'en va vers une privatisation.

Le sénateur Kinsella: J'ai une deuxième question.

Si j'ai bien écouté le ministre tout à l'heure, ce projet de loi C-73 ne parle pas de privatisation alors que la majeure partie de votre mémoire est basée sur une appréhension de la privatisation.

Le ministre a répondu très clairement que ce n'est pas la politique du gouvernement actuel de privatiser la Société canadienne des postes. Je ne sais pas si vous avez écouté la présentation du ministre.

M. Lamarre: J'ai écouté grandement mais quand je relis et quand j'entends le ministre Harvie parler de la Société canadienne des postes comme «compagnie» (il l'a dit deux ou trois fois dans ses interventions) j'ai peur que cela soit la privatisation.

Dans le document qui a été écrit en avril 1990 par le comité permanent, on parle de privatisation. Les articles 36, 37 et 38 sont là: privatiser la Société canadienne des postes. Dignité rurale et moi pensons que c'est un moyen détourné, la vente d'actions, pour en venir à la privatisation. En privatisant la Société canadienne des postes, c'est sûr qu'en milieu rural nous n'aurons plus le même service. Nous aurons peut-être un service deux ou trois jours par semaine. C'est la grande peur du milieu.

Le sénateur Kinsella: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Sénateur Bolduc.

Le sénateur Bolduc: M. Lamarre, vous dites qu'il y a 275 collectivités sur 9 000 qui n'ont pas de service postal.

Je viens d'un milieu rural et dans le village il y avait à peu près 1 000 personnes. Dans les rangs, autour du village (ce que l'on appelle «la paroisse»), il y avait un autre mille personnes. Autrement dit, nous avions 50 p. 100 du monde dans le village et l'autre 50 p. 100 dans la campagne autour. Cela faisait deux municipalités.

Nous n'avons jamais eu plus qu'un service postal dans cette place. Nous avons jamais considéré que nous étions privés du service postal parce que dans les rangs il n'y avait pas de service postal. Les gens prenaient leur voiture et venaient au village. Ils faisaient à peu près trois ou quatre milles, dépendant où ils étaient situés. De sorte que, certaines municipalités n'ont pas de service postal et il est logique

[Traduction]

means closing rural post offices, well then, that's another matter.

We know that the Canada Post program has two components. The first is rationalization of postal service. The 1990 report stated that the Corporation had to close the 5,211 rural post offices and the 734 urban post offices.

I believe that in doing so, Canada Post is moving toward privatization.

Senator Kinsella: I have a second question.

If I heard the Minister correctly earlier, this Bill C-73 does not speak of privatization, yet most of your brief is based on fear of privatization.

The Minister made it very clear in his reply that it is not this government's policy to privatize the Canada Post Corporation. I don't know whether you heard the Minister's presentation.

Mr. Lamarre: I listened very attentively but when I re-read and when I hear Minister Harvie referring to the Canada Post Corporation as a "company" (he used this word two or three times in the course of his remarks), I fear that this is privatization.

The Standing Committee's document written in April 1990 speaks of privatization. Recommendations 36, 37 and 38 are there: privatize the Canada Post Corporation. Rural Dignity and I believe that the sale of shares is a roundabout way of moving toward privatization. Privatizing Canada Post will undoubtedly mean that rural communities in this country will cease to have the same service. We may have service two or three days a week. This is the great fear of rural communities.

Senator Kinsella: Thank you Mr. Chairman.

The Chairman: Senator Bolduc.

Senator Bolduc: Mr. Lamarre, you said that there are 275 out of the 9,000 communities that do not have postal service.

I come from a rural community and there were about a thousand people in the village. In the ranges, surrounding the village (what is called "the parish"), there were another thousand. In other words, we had 50 per cent of the population in the village and the other 50 per cent in the surrounding countryside. This made two municipalities.

We never had more than one postal service in that location. We never felt that we were deprived of postal service because there was no postal service in the ranges. The people just got into their cars and came to the village. They had to drive about three or four miles, depending on where they lived. Consequently, some municipalities do not have postal service and it is only logical that they do not because the municipality